

Conseil Municipal du 20 septembre 2022

Liste des délibérations prises

L'an deux mille vingt-deux le vingt septembre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi,
à la salle des fêtes de Saint-Privat des Prés, sous la Présidence de Pascale ROUSSIE-NADAL, Maire.

Date de convocation du conseil : le 12 septembre 2022

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pascale ROUSSIE-NADAL, Denise RAGOT, Anne-Marie PIERRE, Jean-Louis VESSIERE, Christine VAYSSE, Alain LUCOT, Joelle STRUFFERT, Maxime CLAIRAUD, Pierre DE CUMOND, Dominique RABOISSON, Fabienne PICHOT, Hélène PRADIER, Christine CHARRIER.

Absents excusés : Joelle REYREL a donné pouvoir à Pascale ROUSSIE-NADAL, Rémy CHAUSSADE n'a pas donné pouvoir, Didier JACQUIN n'a pas donné pouvoir, Éric MONROUX a donné pouvoir à Hélène PRADIER, Cyril CONDEMINÉ n'a pas donné pouvoir, Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX a donné pouvoir à Christine VAYSSE.

Secrétaire de Séance : Monsieur Pierre de CUMOND.

1/ DELIBERATIONS :

N° 50/2022	Marché Logements conventionnés – validation des lots ;
N° 51/2022	Vente de récoltes 2022 ;
N° 52/2022	FPIC – Choix de la répartition – répartition dérogatoire libre ;
N° 53/2022	Renouvellement de la convention Frelons Asiatiques ;
N° 54/2022	Subvention association SAHAMBALA 28 ;
N° 55/2022	Mise en place d'un contrat d'apprentissage ;
N° 56/2022	Règlement intérieur de la bibliothèque ;
N° 57/2022	Convention bibliothécaire volontaire ;
N° 58/2022	Désherbage des livres.

Le Maire,
Pascale ROUSSIE-NADAL

